

Dernière modification le 22/11/16 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Togo : l'éducation, la santé, les infrastructures urbaines et le soutien au secteur productif. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Santé

- Le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,7 (Banque mondiale, 2013). Si le taux de mortalité maternelle est en baisse, il demeure élevé : 450 décès pour 100 000 naissances (OMS, 2014). Les soins obstétricaux sont insuffisants : en 2013, 59% des naissances ont été assistées par du personnel de santé qualifié, 72% des femmes enceintes ont bénéficié d'au moins une visite prénatale mais seules 55% des femmes enceintes ont bénéficié de 4 visites. Par ailleurs et de manière inquiétante, seules 61% des femmes atteintes du sida recevaient un traitement antirétroviral en 2011.
- 0,8% des jeunes femmes de 15 à 24 ans et 0,5% des jeunes hommes du même âge sont atteints par le sida (BM, 2014). La plus forte prévalence chez les femmes s'explique par les normes sociales et sexuelles (différentiel d'âge entre l'épouse et l'époux qui peut déjà avoir été contracté le sida avec une autre partenaire sexuelle, difficulté à refuser un rapport sexuel non protégé, manque de connaissances sur les modes de transmission et de protection etc.).
- Interdite depuis 1998, la pratique néfaste des mutilations génitales féminines n'a pas encore été complètement éradiquée. Plusieurs taux sont avancés mais on peut globalement évaluer le nombre de femmes qui en ont été victimes à 5,8% (OMS, 2006) ou 1,8% si l'on considère uniquement les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans (UNICEF, 2014).

Education et formation professionnelle

- Selon l'Enquête démographique et de santé de 2014, les hommes ont un niveau d'instruction plus élevé que les femmes. En effet, 32 % des femmes de 15-49 ans n'ont aucun niveau d'instruction contre 11 % des hommes du même groupe d'âges. Il faut noter que la proportion de femmes (47 %) qui ne savent pas lire du tout est nettement plus élevée que celle des hommes (19 %)².
- De réels progrès sont à noter en matière de fréquentation du primaire (le taux passe de 79% en 2006 à 88% en 2010), notamment en termes de genre : la parité des sexes est atteinte à ce niveau. Dans le secondaire par contre, l'écart est frappant, avec des taux de fréquentation de 51% pour les garçons et 40% pour les filles.
- Avec le Bénin, le Togo fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest ayant les plus forts taux de scolarisation dans le supérieur. En 2010-2011, 33 000 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement technique et professionnel. On observe cependant des inégalités manifestes en termes de genre : les apprenants des CRETFT (*Centres Régionaux d'Enseignement Technique et Professionnel* qui constituent la clef de voûte du système de formation professionnelle) sont quasiment tous des garçons³.

Infrastructures urbaines

- Plus de 60% de la population vit dans des logements non décentes. Piloté par le ministère de la planification urbaine et du logement et par ONU-Habitat, le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles ([PPAB](#)) est mis en œuvre au Togo (à Lomé, Sokodé et Cinkassé) depuis 2008. Sa visée principale est de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles d'ici 2020. L'approche adoptée est sensible au genre. Dans les bidonvilles la vulnérabilité des femmes est exacerbée par la pénurie de services et d'infrastructures, le manque de mobilité, la criminalité et la difficulté d'accès aux ressources. Près de 10% de la population urbaine togolaise n'a pas encore accès à une source d'eau améliorée (BM, 2015) et seuls 25% ont accès à des installations d'assainissement améliorées.

Secteur productif

- Le taux de participation à la population active est le même pour les hommes et les femmes : 81% (BM, 2014). Cependant

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter _genre@afd.fr

² MPDAT, MS, ICF International, [Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014, 2015](#)

³ « Etat des lieux et perspective de la formation professionnelle au Togo et dans la région des Savanes », MISELI pour Acting For Life, 2013. Accès au rapport définitif [ici](#).

des différences sont à noter dans les modalités de travail: dans le secteur informel 70% des travailleurs sont des femmes. Par ailleurs, alors que 94,3% des travailleuses travaillent à leur compte et que 5,7% sont salariées, ces taux sont de 83,4% et 16,6% pour les hommes : les femmes sont donc davantage dans des situations d'emplois vulnérables.

- En termes de revenus la différence est faible. On observe qu'au sein de la population active – dont 36% vit avec moins d'1,25\$ par jour et 67% avec moins de 2\$- le pourcentage d'hommes travaillant pour moins de 2\$ par jour est légèrement plus élevé⁴.
- Par rapport à la répartition dans les différents secteurs, on peut noter que les femmes sont moins nombreuses dans le secteur agricole que les hommes. Les femmes sont au contraire surreprésentées dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration, où elles occupent 80% des postes. Dans ces secteurs 34% des femmes sont en situation de sous-emploi contre 8,4% des hommes.

Législation⁵

Ratification de la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1983. Le protocole CEDEF⁶ n'a pas été ratifié.

Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Chartre Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁷ ratifié en 2005.

Loi sur la santé reproductive (2007) : prohibe le viol, les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés, l'exploitation et le harcèlement sexuel.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

- **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:**

Plan national de développement sanitaire du Togo 2012-2015 : ce plan présente une orientation stratégique pour le secteur de la santé, centrée sur des interventions à haut impact sur la santé maternelle et infantile, sur les principales maladies (paludisme, VIH/sida, tuberculose et maladies non transmissibles) ainsi que sur la malnutrition. Mis en œuvre par le Ministère de la santé, il prend en compte les questions d'équité et de genre. Cela se traduit dans les objectifs à atteindre. Accès au document [ici](#).

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation : le ministère, qui mène chaque année une campagne de 16 jours contre les violences basées sur le genre a notamment mis en place un programme national de développement du *leadership* professionnel des femmes togolaises (plus d'informations [ici](#)) et un programme de renforcement des capacités en initiation à la création de micro entreprises à l'intention des jeunes filles entrepreneures.
Ministre : Tchabinandi Kolani Yentchare

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

Women in Law and Development (WILDAF): cette ONG de promotion des droits des femmes forme les femmes au droit, la micro-finance, au *leadership* et à la gestion publique. [Site](#)
Tél. : (00228)222 69 86 ; fax : (00228)222 49 26 ; email : wildaf@cafe.tg

Conseil Consultatif des Femmes du Togo

⁴ « Togo Labour Market Profile », 2014, Danish Trade Union. [Lien](#) vers le document.

⁵ Source synthétique sur les enjeux de genre dans le droit togolais : accès au [pdf](#).

⁶ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁷ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

Tél. : (+228) 22 61 21 18 ; fax : (+228) 22 61 21 18 ; email : ccoft@yahoo.fr

Femmes et monde rural :

Contact : Mabadina Philomène ADAOUTEMA

Tél. : (+228) 26 87 49 ; fax : (+228) 21 39 74

Mouvement D'action Pour Le Renouveau Social (MARS) : cette organisation favorise l'auto-promotion des populations à travers le soutien au développement communautaire (organisation et promotion des activités génératrices de revenus, accès à la micro-finance...), la formation, l'éducation et l'intégration socio-économique des jeunes et des mères célibataires, la promotion des droits des femmes et des enfants et la sensibilisation sur les questions de santé.

Tél. : (+228) 222 94 79 ; fax : (228) 222 66 87

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

CARE International : CARE Bénin est en charge des activités au Togo, qui s'inscrivent actuellement dans les domaines de la santé, des infrastructures hydrauliques, de la prévention du trafic d'enfants et du renforcement des capacités des organisations communautaires. Trois urgences ont également été identifiées : l'*empowerment* des filles et des femmes, la santé reproductive, infantile et maternelle, la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique.

Tél. : (+229) 2130 44 00 ; email : rotimy.djossaya@co.care.org

PLAN International : les domaines d'action prioritaires identifiés par l'ONG au Togo sont la sécurité économique, la protection des enfants face à toutes les formes de violence et l'accès à l'éducation. Plan Togo a lancé en 2011 la campagne « Parce que je suis une fille » qui appelle les filles elles-mêmes, les garçons et les hommes à s'engager en faveur de l'égalité de genre.

Tél. : + 228 22 26 78 36 ; email: togo.co@plan-international.org

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

FNUAP : actif au Togo depuis 1972, le FNUAP travaille à l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive –notamment la planification familiale et la maternité sans risque. Il a également participé au renforcement des capacités nationales de lutte contre les violences basées sur le genre et d'offre de services de qualité –y compris dans les contextes humanitaires.

Tél. : (00228) 22 23 22 00 ; fax : (00228) 22 61 55 12 ; email : toq@unfpa.org

PNUD : le PNUD a contribué au renforcement des capacités nationales en termes de genre et de droits des femmes en participant à la création de points focaux genre au sein des ministères, et a lancé un projet de création d'emplois ciblant particulièrement les jeunes et les femmes (voir section projets de ce profil).

Tél. : +228 22 212008/2022 ; fax : +228 22 211916 ; email : registry.tg@undp.org

UNICEF : la prise en compte du genre est intégrée dans les programmes menés par l'UNICEF au Togo, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement (installation dans des écoles de latrines et forages pour avoir accès à l'eau potable) et de l'éducation.

Tél. : +228 22.23.15.00 ; email : lome@unicef.org

Banque africaine de développement : selon le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, la BAD a contribué à la vulgarisation des recommandations des 6^{ème} et 7^{ème} rapports périodiques sur la mise en œuvre de la CEDEF, auprès des préfets, des chefs traditionnels, des leaders religieux, des ONG et des médias.

Contact : Serge N'Guessan (représentant résident) ; tél. : (228) 22228002 ; email : s.ngussan@afdb.org

GIZ bureau Togo :

Contact : Annette Rathjen ; email : giztogo@giz.de

Délégation de l'Union Européenne : la délégation européenne soutient plusieurs projets au Togo, dont un projet d'autonomisation des femmes urbaines et rurales et d'insertion de celles-ci dans le dialogue politique au niveau local (voir la section projets de ce profil genre).

Tél. : +(00228) 22 53 60 00 ; fax : +(00228) 22 26 57 20 ; email : delegation-togo@eeas.europa.eu

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Projets et programmes sur le genre

Fonds français Muskoka : servant prioritairement à appuyer des interventions en faveur de la santé sexuelle et reproductive, de la vaccination, de la prise en charge des enfants malades, de l'assainissement et de l'appui aux politiques de santé afin de lutter contre la mortalité maternelle et infantile, les Fonds français Muskoka concernent 18 pays, dont le Togo. Dans ce pays, en 2014, 20 millions d'auditeurs et 200 leaders religieux ont été touchés via les radios communautaires et les séances de sensibilisation, près de 25 000 causeries éducatives portant sur les pratiques d'hygiène et de santé ont touché 260 000 personnes, 46% des cas constatés de malnutrition aiguë sévère ont été pris en charge et 99% des enfants ont reçu une couverture complète en vitamine A.

Délégation de l'Union européenne, « Projet d'appui à l'autonomisation de la femme et son insertion dans le dialogue politique au niveau local » : mis en œuvre sur la période 2013-2015 ce projet a permis un renforcement des capacités des femmes (à travers des sessions d'alphabétisation, de formation au leadership) et des organisations de femmes (renforcement de la compétitivité et accès facilité aux moyens de financement). 25 000 filles et femmes issues de communautés rurales et urbaines ont été touchées. Plus d'informations [ici](#).

Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE) Togo : [Site](#)

- « Promotion du genre et eau » : ce projet a pour but d'impliquer les femmes et les activistes des droits de l'homme dans une campagne dénonçant les différences genrées de participation et de prise de décisions dans l'utilisation et la gestion de l'eau. Le projet comprend un atelier de renforcement des acteurs, la réalisation d'études sectorielles (étude juridique du droit de l'eau, étude sur les barrages et l'accès à l'eau, études des aspects sanitaires du secteur Eau et Assainissement et enfin étude sur le genre et l'eau) et l'adoption d'un plan d'action.
- « Genre et eau » : ce projet doit permettre d'informer et de sensibiliser les acteurs sur le concept du droit à l'eau potable à travers des campagnes médiatiques, à renforcer les capacités des décideurs gouvernementaux et des organisations de la société civile concernées par la question du droit à l'eau et de développer des activités de lobbying et de plaider auprès du gouvernement.

Contact : +228.225-134-15 ; info@ancetogo.org

PNUD, Projet « Création d'emplois et revenus » : couvrant la période 2014-2018, ce projet a pour buts de renforcer les capacités, l'employabilité et la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi pour les jeunes et les femmes, notamment en milieu rural. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sera soutenu dans son rôle normatif et de coordination sur la problématique de l'emploi.

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

« Promouvoir l'égalité de genre en milieu rural : exemples au Togo, Sénégal, Amérique centrale et Brésil », Agronomes et vétérinaires sans frontières, 2013 : accès au document [ici](#).